

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26/06/2020

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 11

Nombre de suffrages : 11

Date de convocation

19/06/2020

Date d'affichage

22/06/2020

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

29/06/2020

et publication du :

29/06/2020

L'an deux mille vingt, le vingt-six juin, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de BEAULIEU (Ardèche), régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle polyvalente de BEAULIEU, sous la présidence de M. BORIE Jean-François, Maire.

Etaient présents :

Mme BADAROUX Julie, M. BORIE Jean-François, Mme DELEUZE Chloé, Mme DIDIER Françoise, Mme DOS SANTOS Christine, M. HUGON Lionel, M. JOPPART Eric, M. MERCA Gil, M. QUENTIN Régis, M. ROGIER Jean-Paul, M. ROUX Vincent

Procuration(s) :**Etai(ent) absent(s) :** Néant**Etai(ent) excusé(s) :**A été nommé comme **secrétaire de séance** : M. ROGIER Jean-Paul

Numéro interne de l'acte : DEL03_26062020

Objet : Participation financière extension réseau électrique quartier Les Divols

Le Maire présente au Conseil Municipal le Permis de Construire PC007.028.20D0004 de Monsieur CELEN Hubert, pour la création d'un logement dans une annexe de l'habitation avec extension, au quartier Les Divols.

L'alimentation en électricité de ce projet nécessite des travaux d'extension Basse Tension du réseau électrique. L'avant projet sommaire réalisé par les services du SDE07, en souterrain, s'élève à 9 027,00 € TTC.

Il précise que la contribution de la commune s'élève à 60 % du montant HT, soit 4 513,50 €.

Les frais de branchement ne sont pas compris dans le montant de la participation et sont à régler entièrement au fournisseur d'électricité par le bénéficiaire.

Il propose la réalisation des travaux d'extension Basse Tension du réseau électrique en souterrain aux Divols.

Entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

DECIDE d'accéder à la proposition du Maire pour la réalisation des travaux d'extension Basse Tension du réseau électrique en souterrain au quartier Les Divols, selon l'avant projet sommaire réalisé par les services du SDE07 s'élevant à 9 027,00 € TTC ;

S'ENGAGE à voter les sommes nécessaires à cette réalisation ;

DONNE tous pouvoirs au Maire pour signer les documents s'y rapportant.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à BEAULIEU

Le Maire,

JF BORIE,

